



ATTESTATION

Je soussigné, Eric FEDERSPIEL, Maire de la Ville de Petite-Rosselle, atteste par la présente que le seul projet avéré sur le terrain communal cadastré section n° 16 – parcelle n° 851, situé Rue de la Carrière à Petite-Rosselle et exploité par la Sté EUROGRANULATS, consiste en un remodelage et un remblaiement du site.

Ce projet nécessite le déboisement et le défrichement en lisière de la parcelle, afin de permettre l'avancement du projet de remblaiement et de sécurisation du site.

Par ailleurs le projet de ferme photovoltaïque demeure un projet à moyen/long terme, purement hypothétique et à ce jour aucune démarche administrative, urbanistique, budgétaire, partenariale n'a été entreprise par la collectivité pour définir et financer l'ouvrage.

Cette attestation est délivrée à la demande d'EUROGRANULATS pour servir et valoir ce que de droit.

Petite-Rosselle, le 15 juillet 2025

Le Maire
Eric FEDERSPIEL

